

Le Tréport Magazine

N° 196
Janvier
Février
2021



2021

sous le signe de la couleur

Nos métiers subliment votre image

IMPRIMERIE



WEB - RÉSEAUX SOCIAUX



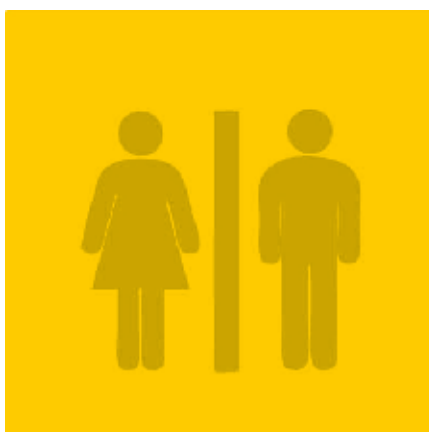
TEXTILE



CADEAUX D'ENTREPRISE



SIGNALÉTIQUE



ÉVÈNEMENTIEL



IC4 DIEPPE

24, rue Léon Rogé
02 32 14 07 54

contact@ic4.fr



GAMACHES

ZI - Route de Paris
03 22 30 00 97

IC4 FORGES LES EAUX

ZI
02 32 89 04 70

Se recentrer sur nos liens

Chères Tréportaises, chers Tréportais,

Je profite de cette première édition du journal municipal de 2021 pour souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous une belle année.

Voici près de 12 mois que la pandémie s'est abattue sur la planète. Nous espérions tous que la situation se serait nettement améliorée avant la fin de l'année, mais force est de constater que ce n'est pas le cas.

Les chiffres des contaminations sont toujours très élevés, les variantes, dont le virus fait l'objet sont inquiétantes et, après des fêtes de fin d'année qui se sont déroulées de manière inédite, nous continuons à naviguer à vue.

La vaccination laisse entrevoir des jours meilleurs, mais encore faut-il qu'elle soit réellement accessible au plus grand nombre et le plus rapidement possible. Après des débuts plus que chaotiques, la campagne commence enfin à s'accélérer.

Depuis près d'une année, des pans entiers de notre vie sont occultés. Les bars, les restaurants, les lieux de culture, de sport, de divertissement, tous ces lieux que le gouvernement

juge «non-essentiels» alors qu'ils apportent un lien si précieux sont, à ce jour, toujours fermés.

À l'heure à laquelle ce journal est imprimé, non seulement nous savons que la réouverture de ces endroits n'est pas programmée, mais nous pouvons encore craindre des mesures plus contraignantes pour chacune et chacun d'entre nous.

Dans ces circonstances si particulières, il convient, plus que jamais, de mettre l'humain au cœur de nos préoccupations. En 2021, comme par le passé, vous pouvez compter sur nous pour être à vos côtés autant que faire se peut.

La municipalité se fait un devoir d'aider ceux que la crise frappe le plus et, souvent aidée par des bénévoles dont je tiens à saluer l'engagement, apporte un soutien concret aux plus fragiles.



Laurent Jacques,
Maire du Tréport

Permanences des élus

Laurent JACQUES,
Maire, sur rendez-vous.

Nathalie VASSEUR,
(finances, sports, infrastructures sportives) sur rendez-vous.

Philippe VERMEERSCH,
(urbanisme, travaux et bâtiments communaux, cimetières) sur rendez-vous.

Frédérique CHÉRUBIN-QUENNESSON
(éducation, temps libre, jeunes et familles) sur rendez-vous.

Jean-Jacques LOUVEL,
(tourisme, commerce, marché, camping) sur rendez-vous.

Christine LAVACRY
(culture, fêtes et cérémonies) sur rendez-vous.

Philippe POUSSIER,
(environnement, cadre de vie) sur rendez-vous.

Florence CAILLEUX,
(logement, affaires sociales, RSA, famille) le mardi de 14h à 17h et sur rendez-vous.

Rachid CHELBI
(voirie, stationnement, circulation) sur rendez-vous.

Le Tréport Magazine

Rédaction / Photos / Composition : Catherine Ginfray
Directeur de publication : Laurent Jacques Hôtel de Ville 76470 Le Tréport
Impression : Imprimerie IC4 Dieppe
Régie Publicitaire exclusive : IC4 : 02 35 50 98 00
Mairie du Tréport Rue F. Mitterrand CS 70001 76470 Le Tréport
mairie@ville-le-treport.fr - <http://www.ville-le-treport.fr>



Infos pratiques

Les services de la mairie

Accueil de la mairie :

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

02 35 50 55 20

Fax : 02 35 50 55 38

Aide sociale (C.C.A.S, aides à domicile, suivi du RSA). Ce service est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil téléphonique est assuré le matin : 02 35 50 55 22

Services à la population :

État civil, stationnement, cimetières, inscriptions à la cantine, dans les accueils de loisirs et au Petit-Navire : 02 35 50 55 21

Élections, cabines de plage : 02 35 50 59 42

Police municipale : 02 35 50 55 34

Service culturel : 02 35 50 55 31

Location des salles : 02 35 50 55 21

Urbanisme : du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h. Ce service se trouve au centre technique municipal : 02 35 50 55 23

Services techniques : accueil du lundi au jeudi de 7 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h :

02 35 50 55 25

École de musique :

02 35 50 69 16

Médiathèque : 02 35 86 84 88

Centre Calamel : 02 35 86 45 24

Centre Maternel : 02 35 50 73 71

Petit Navire : 02 35 86 55 93

Camping municipal Les Boucaniers : 02 35 86 35 47

Médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque sont les suivants :

Mardi : 14h30-17h30

Mercredi : 10h30-17h30

Vendredi : 10h30-12h et 14h30-19h00

Samedi : 10h30-17h30

Tél : 02 35 86 84 88.

État civil

Naissances

Naël LAVAL

D'julyan GRESSIER

Ylenzo POINT

Hayden BAILLET

Inaya MOLLIER

La liste des nouveaux nés est publiée en fonction des renseignements communiqués par les mairies des lieux de naissance.

Décès

Julien JOLY

Gérard BILON

Claude BONNET

Paulette CHRÉTIEN née GENTY

Martine BOSSAVY née BELLE

André LECONTE

Jean-Pierre CHEMINEL

Marie JUMEL née CARU

Denise ZAK née DELESTRE

Martine QUETTIER

Yvette GIBOUT née BOUCLET

Micheline AVRIL

Edwige COUVELARD née THOMAS

Daniel HAUBÉ

Ahmed KHANFAR

Denise HELLUIN née SELLIER

François LE CESNE

Numéros utiles

Maison de retraite :
02 35 86 27 89

La Poste :
02 35 50 53 90

Gendarmerie :
02 35 86 14 66

Sapeurs-pompiers : 18

Finances Publiques
de Eu :
02 27 28 02 25

Office du tourisme :
02 35 86 05 69

CPAM :
rue Paul Bignon
76260 Eu
36 46

CAF :
25 avenue
des Canadiens
0 810 25 76 80

Société des Eaux
de Picardie :
02 35 50 57 50

Énédis dépannage :
09 726 750 76

GrDF dépannage :
0 810 433 076

Assainissement 24h/24 :
02 35 17 60 30

Sous-préfecture :
rue du 8 mai
76200 Dieppe
02 35 06 30 00

École maternelle
Nestor Bréart :
02 35 86 11 43

École maternelle
Pierre Brossolette :
02 35 86 19 46

École élémentaire
Ledré Delmet Moreau :
02 35 86 27 66

Collège Rachel Salmona :
02 35 50 56 10

Lycée Le Hurle Vent :
02 35 86 80 77

Espace l'Ancre :
02 27 28 06 50

Déchetteries

Les déchetteries de la Communauté de Communes des Villes Sœurs (Le Tréport, Beauchamps et Ault) acceptent les déchets verts, les encombrants, les cartons, les gravats, les ferrailles, les déchets d'équipements électriques et électroniques et les déchets ménagers spéciaux (peintures...).
Pour tout renseignement, merci de

contacter la CCVS au 02 27 28 20 87.

La déchetterie du Tréport est ouverte toute l'année selon le planning suivant :

Du lundi au samedi de 9 h à 11 h 50 et de 14 h à 17 h 50, ainsi que le dimanche de 9 h à 11 h 50.

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.



Suivez-nous sur Facebook

En complément du journal municipal, vous pouvez trouver de nombreuses informations en temps réel sur notre page Facebook. N'hésitez pas à la consulter régulièrement. Vous pouvez le faire, même si vous n'avez pas de compte. Il vous suffit de taper dans votre moteur de recherche «Facebook Ville Le Tréport».

Rejoignez-nous sur notre page
Facebook Ville Le Tréport



Vous y trouverez des infos,
des photos, des vidéos.

Macarons de stationnement



Les macarons de stationnement sont en vente en mairie. Les Tréportais peuvent en faire l'acquisition, au prix de 20 euros. Il suffit de se présenter, muni de sa carte grise, d'un justificatif de domicile et du règlement (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public).

Disparition de M^{me} Nelly Marcassin

De nombreux Tréportais se souviennent de Nelly et Lucien Marcassin, qui ramassaient les galets sur la plage en compagnie de Sophie, leur fidèle jument. Nous avons appris le décès de Mme Marcassin, survenu au début du mois de décembre dans sa 91^e année. M^{me} Marcassin avait pris part avec deux de ses enfants en septembre 2019 à une petite cérémonie au cours de laquelle des photos avaient été installées à côté des fresques, rue de l'Angainerie. Ces photos retracent l'histoire de ce couple qui a consacré sa vie au ramassage de galets. M^{me} Marcassin repose au cimetière de Flocques.



Carmen Bilon reprend le flambeau

Suite à la disparition de Gérard Bilon, président de l'association SOS à l'Horizon, c'est son épouse Carmen qui reprend le flambeau. À ses côtés de manière inflexible dans le combat contre le projet de parc éolien face au Tréport, Carmen Bilon n'a pas eu de mal à obtenir la confiance des membres du bureau qui lui ont confié les rênes de l'association en attendant la tenue de l'assemblée générale, comme le prévoient les statuts de l'association. La présidente aura fort à faire alors que la procédure arrive devant le Conseil d'État. Elle se montre confiante : «notre dossier est étoffé et bien ficelé».



Des vœux en vidéo

L'impossibilité cette année d'organiser une cérémonie des vœux en public a conduit Laurent Jacques à opter pour une version vidéo.

D'ordinaire, la municipalité invite tous les Tréportais qui le souhaitent à se retrouver au début du mois de janvier pour une cérémonie d'échange des vœux. Traditionnellement, le Maire y présente un bilan de l'année écoulée et les projets pour les mois à venir.

Mais 2020 et les premières semaines de 2021 n'ont rien d'ordinaire. Dans les circonstances actuelles, il était impensable de maintenir cette tradition qui rassemble plus de 700 personnes dans la salle Reggiani.

Aussi, pour présenter ses vœux, Laurent Jacques a-t-il opté pour une version vidéo. «C'est moins convivial. J'aurais préféré rencontrer les habitants, comme chaque année, mais nous n'avions pas le choix», regrette-t-il. Le Maire s'est donc retrouvé face à la caméra. Si ce n'est déjà fait, vous pouvez découvrir cette vidéo d'une durée de 15 minutes publiée le 31 décembre sur :

<https://youtu.be/0PU4dCe8IyY> ou en flashant ce code :



Et pour les personnes qui ne sont pas en mesure de visionner cette version, voici un résumé de cette intervention.

Laurent Jacques a rappelé que l'année 2020 avait débuté sous les meilleures auspices avec la pose de la première pierre de 11 pavillons individuels construits par le bailleur social Sodineuf près de la gendarmerie et par la fin des travaux de la RD 940. Ces derniers ont occasionné une gêne importante pour les riverains, mais les usagers de la route bénéficient désormais d'un axe entièrement rénové qui assure une sécurité optimale pour les piétons et les cyclistes. Le quai Sadi Carnot affiche un nouveau visage avec une promenade piétonne entièrement refaite et une piste



Une vidéo de 15 minutes retrace 2020 et esquisse 2021.

réservée aux cyclistes.

Ce bel élan a malheureusement été stoppé net le 17 mars. «La France a été mise à l'arrêt ce jour-là. Nous avons assisté à des scènes surréalistes que nous n'aurions jamais pensé voir, comme la place de la Poissonnerie entièrement déserte par une belle journée de printemps», explique le Maire. Deux jours avant, le gouvernement avait imposé la tenue des élections municipales alors que la veille, la fermeture des lieux de rencontre, comme les bars et les restaurants, était décrétée. «1203 des 1748 votants ont renouvelé leur confiance à la liste que j'avais l'honneur de conduire. J'en profite ici pour les remercier», assure Laurent Jacques.

Face à une situation inédite, les services municipaux se sont organisés. «Il fallait tenir compte des besoins de nos administrés tout en essayant de déchiffrer des consignes gouvernementales peu claires, parfois contradictoires», précise le Maire qui tient à saluer tout particulièrement le travail de tous les agents du CCAS qui œuvrent au service des aînés et des bénévoles qui se sont mobilisés pour assurer le ravitaillement des personnes les plus fragiles.

Depuis, comme chaque Français, les agents municipaux et les élus vivent au rythme des nouvelles annonces gouver-

nementales, des décrets qu'il convient de déchiffrer avant de les appliquer au mieux.

Cela ne doit pas empêcher la Ville de continuer à développer des projets. Ainsi, dans quelques semaines, les sportifs découvriront une piste de type pumptrack, une piste aménagée au parc Sainte-Croix pour les sportifs occasionnels comme chevronnés. 2021 verra aussi la réalisation de travaux d'envergure, comme la rénovation du gymnase Robert Célérier ou encore l'agrandissement de la salle polyvalente. Au printemps, sera livrée la seconde tranche de la réhabilitation de l'esplanade, entamée l'an dernier. Enfin, dès que possible, la saison culturelle reprendra. Pour soutenir les artistes, la Ville a choisi de reprogrammer dans la mesure du possible les spectacles qui devaient vous être présentés la saison dernière.

«Et puis, dès que cela sera nécessaire, nous continuerons à nous adapter pour nous placer à vos côtés et améliorer votre quotidien. Plus que jamais, alors que le virus continue de sévir, j'adresse à chacun d'entre vous, au nom du conseil municipal et en mon nom, des vœux de bonheur et de prospérité pour 2021, mais surtout des vœux de santé pour vous et tous ceux qui vous sont chers», conclut Laurent Jacques.

La falaise se pare de mille couleurs

Depuis le 15 décembre, la falaise est parée de couleurs chatoyantes et de motifs mobiles qui évoluent selon la saison et les événements locaux.



Les couleurs changent tout au long de la soirée.

Le système d'éclairage de la falaise était daté et très gourmand en énergie. Avec une puissance installée de presque 50 000 watts et des ampoules à changer fréquemment, le dispositif s'avérait coûteux et

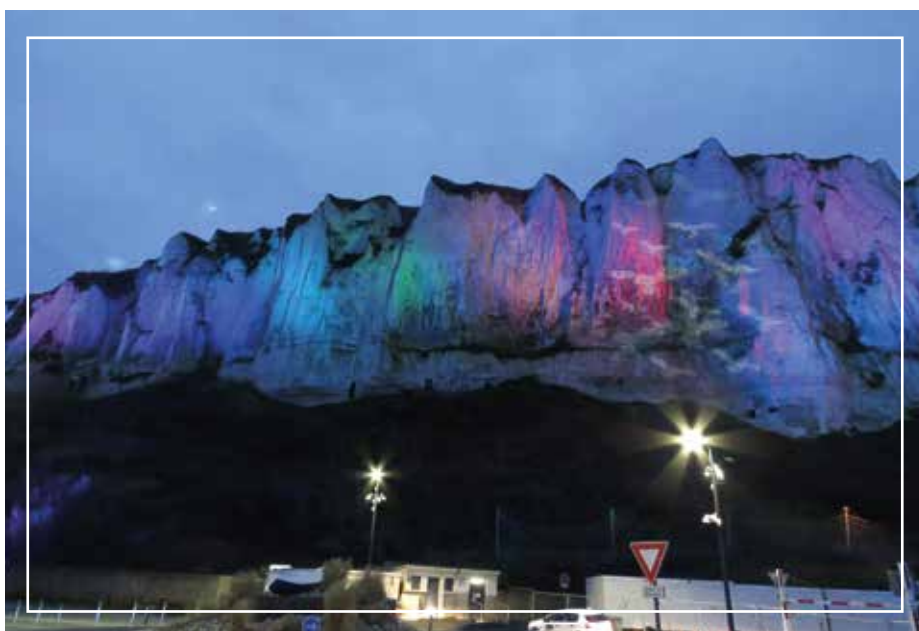
manquait de performance. La Ville a donc confié à la société SFEE la conception d'un nouvel éclairage basé sur des ampoules led.

Cette entreprise locale a proposé en

partenariat avec les entreprises Eclipse et Lumen Pulse, un rendu bien plus lumineux, avec des couleurs dont les tons et l'intensité varient. Des motifs qui peuvent être changés ont également été installés. Ainsi, durant la période des fêtes, en plus des vols de goélands, chacun a pu observer le père Noël gravissant la falaise avec son traîneau.

Les tests réalisés dès l'installation ont permis de confirmer que l'économie d'énergie par rapport au dispositif précédent serait de 75 % environ. De plus, les nouvelles ampoules ont une durée de vie cinq à six fois supérieure aux anciennes, ce qui réduira considérablement le coût en matériel et en main d'œuvre. La dépense est de 155 000 euros TTC, financés par la Ville.

Cet éclairage est visible chaque soir, dès la tombée de la nuit. Il s'interrompt à 1 h du matin pour se rallumer à 6 h avant de s'éteindre quand le soleil se lève.



Les enfants ont vu le Père Noël...

Le Père Noël a effectué sa tournée traditionnelle pour remettre aux élèves des deux écoles maternelles les cadeaux confiés par la Ville et est allé rendre visite aux petits de la halte-garderie.



À la maternelle Brossolette.



À la maternelle Bréart.



Au Petit Navire.

...les aînés aussi !

Une quinzaine d'élus municipaux se sont chargés de la distribution du colis des aînés dans 775 foyers de la Ville. Pour mener à bien leur mission, ils ont pu compter sur le précieux soutien des bénévoles de la SNSM et de Jean-Pierre Boimare, ancien chef de corps des pompiers.



Les lycéens offrent des galettes

*Les lycéens du Tréport savent se montrer généreux.
Ils ont offert aux aînés des galettes des rois confectionnées par leurs soins.*

Les jeunes vivent souvent mal les restrictions liées à la pandémie. Certains décident de braver les interdits, d'autres en profitent pour s'ouvrir aux autres et faire preuve de générosité. C'est le cas des lycéens du Tréport. Avec le soutien de la direction et de leurs professeurs, ils ont proposé de confectionner des galettes des rois pour les offrir aux aînés et aux personnes défavorisées de la commune. «*Ils se sont dit que l'isolement devait être encore plus difficile à vivre pour les aînés et les personnes isolées. Ils ont pensé que ces galettes permettraient à leurs bénéficiaires de savoir que l'on pense à eux*», explique Patrick Gouel-Vasse, professeur.

Épaulés par leurs camarades de terminale gestion-administration, les élèves de terminale restauration n'ont pas ménagé leurs efforts pour produire entièrement 50 galettes. «*Seules les couronnes et les fêtes ne sortent pas de notre production*», explique l'enseignant, manifestement fier du comportement de ces jeunes.

Décus de ne pouvoir les porter eux-mêmes en raison des restrictions sanitaires, les lycéens ont confié ces galettes



Les lycéens ont produit et distribué des dizaines de galettes.

à quelques élus municipaux et aux bénévoles de la SNSM qui se sont chargés de les porter aux résidents de l'EHPAD pour 20 d'entre elles et à des personnes en difficulté dont les noms leurs avaient été donnés par les services du CCAS. Tous ont été ravis à la fois par le geste et par la qualité de

la pâtisserie présentée.

«*L'action de ces jeunes mérite d'être saluée. D'autres projets sont encore en préparation et la Ville sera là pour apporter son soutien à chaque fois que cela sera possible*», souligne Laurent Jacques.

Des fleurs pour les aînés



Un peu de gaieté dans les chambres des résidents.

Les élus municipaux ont pour habitude de rendre visite aux résidents de l'EHPAD Jean Ferrat le 25 décembre et le jour de l'An. Ils en profitent pour leur apporter des friandises.

Cette année, pour limiter les risques de contamination et pour laisser la priorité aux familles, les élus municipaux ont renoncé à cette tradition.

Toutefois, Laurent Jacques ne voulait pas laisser passer ces fêtes sans manifester son soutien aux aînés. Il a adressé un courrier et a fait remettre à chacun par le personnel un joli poinsetia rouge qui apporte un peu de couleur et de joie dans la chambre de chacun des 70 résidents.

18 médaillés du travail

Dans certaines entreprises, une cérémonie est organisée pour remettre la médaille du travail aux salariés qui cumulent 20, 30, 35, voire quarante années de travail. «*Dans d'autres, par oubli ou négligence, les salariés concernés ne sont pas mis à l'honneur*», explique Laurent Jacques qui, depuis plusieurs années, a donc décidé d'organiser un rendez-vous pour tous

les Tréportais destinataire d'une médaille du travail au cours de l'année qui précède.

Ils étaient 18 cette année, dont 5 ayant obtenu l'échelon «Grand Or», le plus élevé.

Le Maire a salué plus particulièrement Nathalie Vasseur et Christine Lavacry, ses deux adjointes, pour leur engagement municipal en plus de leur travail.

Chaque médaillé présent s'est vu re-

mettre un petit cadeau. «*Contrairement à une tradition bien établie, nous ne pouvons lever le verre de l'amitié pour clore cette rencontre, car il nous faut respecter les gestes barrières, mais je tiens à féliciter chacune et chacun d'entre vous pour son parcours professionnel*», a conclu Laurent Jacques.



Le Père Noël a bravé le froid

Les restrictions sanitaires ne permettaient pas d'organiser cette année l'arrivée du Père Noël sous sa forme habituelle. En effet, d'ordinaire, de nombreuses personnes se rassemblent place de la Poissonnerie pour aller à la rencontre de ce personnage si attendu par les enfants.

Les membres de l'amicale des anciens pompiers, qui organisent cet événement chaque année, n'ont pas voulu décevoir les enfants et ont mis sur pied une véritable tournée dans les quartiers de la ville. Ils ont bravé le vent, le froid et la pluie pour sillonner les rues à bord de leur traineau afin de saluer les plus jeunes et de leur offrir des bonbons. Merci à eux pour cet engagement.



Des arbres plantés, d'autres abattus

Des lauriers du Portugal viennent orner le quai Sadi Carnot et des hêtres ont pris place en entrée de ville tandis que des frênes, malades, ont dû être abattus.



Les lauriers du Portugal ornent élégamment le quai Sadi Carnot.

Il y a quelques semaines, la Ville a fait procéder à des plantations d'arbres sur le quai Sadi Carnot. Il s'agissait de la dernière action à mener dans le cadre de la réhabilitation de cette voie.

Le quai est désormais orné de part et d'autre d'une vingtaine de prunus lusitana, plus communément appelés lauriers du Portugal. «C'est une variété qui se plaît bien dans notre région. Les arbres que nous avons plantés sont de belle taille et ils ont poussé près de la vallée d'Authie. Ils sont donc habitués aux influences marines», explique François Boinet, responsable des espaces verts de la Ville. Le choix s'est porté sur cette variété qui conserve ses feuilles toute l'année et produit de petites fleurs au printemps. Bien que ne montant pas trop en hauteur, ce qui aurait pu être problématique sur cet axe très exposé au vent, le laurier du Portugal produit très vite un bel effet.

Sur la RD 940, toujours dans le cadre de la finition des travaux menés en début d'année 2020, ce sont des hêtres fastigiés qui viennent de prendre place. Sur cet axe, le choix s'est porté sur une variété d'arbres qui prend peu de place en largeur, mais

qui s'élançe jusqu'à une dizaine de mètres de haut.

Si la Ville a fait le choix d'accroître la végétalisation sur ces deux voies, elle a en revanche dû se résoudre à se séparer de nombreux frênes atteints par la chalarose. Cette maladie détectée en 2008 pour la première fois en France s'attaque tant au système racinaire qu'aux frondaisons des frênes. On remarque la maladie aisément au printemps, car les jeunes pousses ap-

paraissent desséchées. Le champignon que génère cette maladie se propage dans l'arbre qui se trouve fragilisé et peut s'abattre à tout moment. Il a donc été décidé de procéder à la coupe de tous les frênes concernés. «Nous avons décidé de couper plutôt que d'abattre. Certains sujets pourront ainsi repousser en partant du pied», explique M. Boinet avant de poursuivre «cela nous encourage à diversifier nos plantations. Ainsi, lorsqu'une maladie frappe une variété, les autres peuvent rester en place». Des coupes ont ainsi été réalisées au carrefour entre l'avenue Gounod et la côte de Dieppe ainsi qu'au parc Sainte-Croix.



La chalarose attaque le cœur des frênes.



Au total, ce sont près de 400 frênes qui doivent être abattus.

De la vie dans le marais

La vie ne tourne pas au ralenti en hiver au marais de sainte-Croix, bien au contraire. Les journées sont rythmées par les plantations et le passage d'oiseaux sauvages.

On dit que la nature a horreur du vide. Au Tréport, le parti a été pris de combler ce vide dès que possible. Ayant tout juste achevé de couper les jeunes frênes atteints par la chalarose sur le chemin de Penthièvre (voir ci-contre) les ouvriers des jardins de la Bresle se sont employés à couper des tiges de saules dans le marais de Sainte-Croix. Ils les ont aussitôt replantés le long du canal. Lorsqu'ils auront grandi, ces saules seront taillés de manière à devenir des saules «têtard». Ils laisseront ainsi les promeneurs se trouvant sur le chemin profiter du paysage sur le marais, tout en garantissant la quiétude des occupants sauvages des lieux.

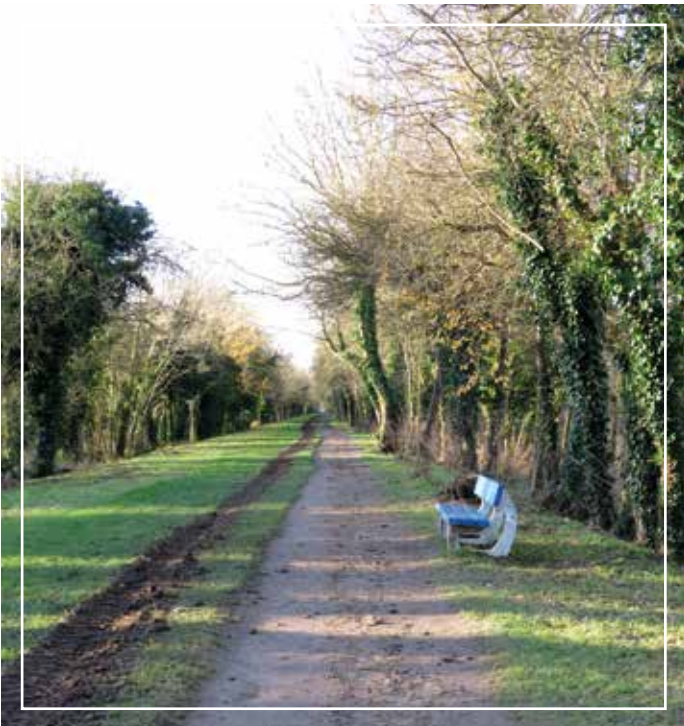
Ces travaux, ainsi que ceux menés juste à côté par l'entreprise chargée de réaménager le chemin de Penthièvre pour y assurer la continuité du chemin des étangs (qui va de Gamaches au Tréport), n'ont nullement dérangé le groupe d'une quarantaine de sarcelles d'hiver arrivées quelques jours plus tôt. Comme chaque année depuis que



Les employés des Jardins de la Bresle ont replanté des saules.

le marais a été réhabilité, cette espèce qui passe l'été et le début de l'automne dans les pays nordiques, séjourne durant l'hiver au marais de Sainte-Croix. Ces volatiles reprendront le chemin du

nord de l'Europe en mars-avril, sauf si un froid très intense durant l'hiver les pousse à migrer un peu plus au sud. Le séjour de cette espèce, et de bien d'autres oiseaux, prouve une fois encore tout l'intérêt qu'il y avait à ré-aménager ce marais et à le préserver.



Le chemin des étangs est revêtu de stabilisé et non d'enrobé le long du canal de Penthièvre pour préserver la nature environnante.



Les sarcelles d'hiver passent quelques mois au marais de Sainte-Croix. Elles ne vont plus au sud que si le froid est trop intense.

La tempête du 23 juin 1753

C'est l'inhumation en juillet 1753 de plusieurs corps trouvés sur le littoral de Penly à Ault en passant par Le Tréport, qui a permis de faire le lien avec un naufrage survenu plusieurs semaines plus tôt.

Le dépouillement et l'étude des actes enregistrés dans les registres paroissiaux sous l'Ancien Régime poussent parfois le généalogiste à la résolution d'une énigme. Ainsi le mardi 10 juillet 1753, l'abbé Jean Baptiste Dupays (1699-1777), curé de la paroisse Saint-Jacques du Tréport et doyen d'Eu, inhume dans le cimetière paroissial le « *corps d'un matelot, ainsi qu'il nous a paru par les habits, et dont le visage était mangé en partie par les poissons, et entièrement méconnaissable, lequel a été trouvé flottant en pleine mer par l'équipage de Guillaume Fauqueux maître de bateau de cette paroisse* ».

L'abbé Dupays porte en terre la dépouille mortelle de ce noyé qu'après « *avoir trouvé sur ce cadavre des marques de catholicité et entre autres deux chapelets dont l'un était attaché sur sa poitrine* » et après avoir obtenu la permission de Monsieur de Verton, lieutenant de l'Amirauté d'Eu et du Tréport. Quelques jours plus tôt, le mercredi 4 juillet, Raimbourg, vicaire de la paroisse Saint-Aubin de Criel, avait lui aussi procédé dans le cimetière paroissial de Criel-sur-Mer à l'inhumation du « *corps d'un garçon à nous inconnu qui a été trouvé mort échoué sur les bords de la mer de cette paroisse, lequel sans avoir aucune marque de distinction sinon une culotte d'étoffe grise et qui paraît être âgé d'environ quinze ans* ».

Le mardi 17 juillet, son confrère Jacques Fumechon, prêtre habitué de la paroisse Saint-Aubin de Criel, inhume à son tour « *un cadavre humain qui a été trouvé échoué sur le bord du rivage de la mer du territoire de cette paroisse qui n'a pour marque de distinction que celle d'un homme âgé d'environ quarante ans revêtu d'un vieux parrot (paletot) brun et d'une veste de vieille serge blanc et d'un gilet de serge bleu, de culotte brune de soulier et d'un mouchoir de fille (fil) bleu et blanc* ». A Penly, le curé de la paroisse Langlet inhume le vendredi 20 juillet dans le cimetière de sa paroisse « *un homme inconnu qu'on a trouvé mort sur le bord de la mer [...] qui paraissait être un matelot français d'environ de l'âge de vingt ans* ». Dans les registres de catholicité de la paroisse Saint-Pierre d'Ault, le



curé Adrien Mocondhuy (vers 1697-1753) enregistre les inhumations dans le cimetière paroissial des matelots qui ont été trouvés noyés sur la côte du bourg d'Ault : le mardi 10 juillet 1753 nous relevons « *un cadavre âgé d'environ quarante cinq ans gros de taille de la grandeur de cinq pieds tout défiguré* », le jeudi 12 un autre corps « *d'environ trente ans cheveux noirs taille moyenne* » et le vendredi 20 juillet deux derniers corps, un « *d'environ trente ans cheveux noirs haut de cinq pieds* » et l'autre « *de la hauteur de cinq pieds tout défiguré d'environ trente cinq ans* ».

Mais le registre de catholicité de la paroisse d'Ault renferme une information importante quant à l'origine de ces noyés : « *On croit que les susdits matelots étaient selon leur habillement de Veulle (Veulles-Roses) proche St Valery en Caux* ». En consultant les registres paroissiaux de l'année 1753 des localités du littoral de Sotteville-sur-Mer à Yport, il s'avère que le registre de la paroisse de Veulles se révèle être riche en informations ; en effet le curé Jean Asse a précédé la rédaction des actes d'inhumation d'un préambule rédigé en ces termes : « *Nécrologie des matelots de*

cette paroisse qui ont été submergés dans la mer à St Valery en Caux, à St Martin aux Buneaux, aux Petites et Grandes Dalles et à St Pierre en Port, le 23 juin 1753, dans la pesche du maquereau, ledit naufrage causé par une violente tempeste qui dura depuis huit heures du matin jusqu'à environ quatre heures du soir audit jour 23 juin 1753 ».

Dans les vingt-deux actes et mentions de décès qui suivent, datés du 24 juin au 18 juillet 1753, Jean Asse établit le lien avec les événements qu'il vient de décrire en mentionnant les termes « *naufagé* », « *submergé* » et indique parfois la date du 23 juin 1753. Au cours de la même période, nous pouvons encore relever quatre actes d'inhumation de noyés à Saint-Jacques de Dieppe et dix noyés inhumés à Neuville-les-Dieppe. Les vents et les courants dominants entraînant les noyés vers l'Est, nous pouvons raisonnablement en déduire que les corps inhumés dans les paroisses de Criel-sur-Mer, du Tréport et d'Ault étaient des marins de la région de Veulles-sur-Mer.

Jérôme Maes

En attendant les moutons

La tentative déco-paturage menée depuis plusieurs mois sur le talus en pied de falaise s'est révélée très concluante. Les boucs qui y ont été placés par l'association Okotop ont très vite trouvé leurs marques et ont été «adoptés» par le voisinage. De plus, ils réalisent parfaitement l'entretien de ce lieu difficile d'accès.

Dans le même esprit, la Ville prévoit d'installer au printemps des moutons sur des parcelles en haut de la falaise, à côté de l'aire de camping-cars. Là encore, les ovins auront pour mission de maîtriser la végétation de manière plus sympathique et moins bruyante que les engins de tonte.

En attendant leur arrivée dans quelques semaines, la clôture a récemment été installée pour les accueillir.



Les moutons arriveront au printemps.

Élus communistes et républicains

Avec 2021 naît l'espoir de vaincre la COVID. La vaccination a débuté, mais cela n'occulte pas l'incapacité du gouvernement à gérer la crise : retards, contradictions, procédures pour éviter la consultation du parlement...

Cette crise aura mis en avant l'état de notre système de santé. Les soignants dénonçaient depuis longtemps le manque de personnel et de moyens. Ils n'avaient pas été entendus et ne le sont toujours pas aujourd'hui. Je tiens à rendre hommage à tous ces personnels qui ont encore fait preuve d'un engagement remarquable.

La culture se trouve aussi exsangue. Au Tréport, nous avons dû annuler ou reporter bien des événements. La situation des restaurants, bars et surtout de leurs personnels est également très préoccupante. Quant au budget communal, il nous faudra réaliser des arbitrages car la crise a réduit certaines de nos recettes et engendré des dépenses que le gouvernement ne compensera pas. Malgré cette situation, nous vous souhaitons une bonne année. Prenez soin de vous.

Philippe Vermeersch, pour le groupe

Élus socialistes et républicains

Madame, Monsieur,

Nous sortons d'une année exceptionnellement angoissante au niveau sanitaire et économique.

Une pensée particulière pour les victimes de la covid et les familles qui ont perdu un proche.

Malgré cette période hors norme, nous avons agi avec la majorité municipale pour mener au mieux les projets sur lesquels nous sommes engagés.

Nous étions surtout attentifs à aider ceux qui en avaient le plus besoin quelles que soient leurs situations.

2020 s'est terminée sur une note d'espoir sanitaire avec l'arrivée des vaccins.

Chacun s'attend à ce que 2021 soit une année difficile économiquement pour tous.

Sachez que vous pouvez toujours compter sur nos élus du groupe socialiste et républicain.

Permettez-moi au nom de tous mes collègues de vous souhaiter plus que jamais une bonne année et une bonne santé.

Jean-Jacques Louvel, pour le groupe

Le Tréport d'abord

Très chères Tréportaises,
Très chers Tréportais,

Nous vous souhaitons une très bonne année 2021 en espérant qu'elle soit très différente de celle écoulée. Que nous puissions circuler sans masques, que nous puissions retourner dans ces lieux conviviaux que sont les commerces, les restaurants, le cinéma, le casino. Que nous puissions nous retrouver en groupe afin de reprendre nos activités culturelles, sportives et amicales.

Durant ces quelques semaines à venir, il est fort probable que les restrictions demeurent. Néanmoins, nous sommes présents pour vous écouter, recueillir vos souhaits, porter vos voix lors des instances municipales. Vous pouvez nous contacter directement à notre adresse mail :

letreportdabord76470@outlook.com

Nous espérons que les commerces retrouveront toute leur activité et qu'aucun ne fermera pour que la ville, notre ville retrouve une vie normale.

Les élus du « Tréport d'Abord ».

Un nouveau vitrail à Saint-Julien

C'est l'artiste flocluais Franck Brodier qui s'est chargé de la réalisation du nouveau vitrail de la chapelle Saint-Julien.

Dans le cadre de la rénovation de la chapelle Saint-Julien, la Ville du Tréport a confié à Franck Brodier la conception d'un vitrail destiné à orner une baie dépourvue de longue date de ses vitraux. Ces derniers avaient été remplacés par un verre blanc et l'artiste avait donc toute latitude pour concevoir l'œuvre de son choix dans cette chapelle qui ne fait pas l'objet d'un classement à l'inventaire des monuments historiques.

Rompu à la restauration de vitraux classés, Franck Brodier apprécie à présent de pouvoir donner libre cours à son imagination. Aussi, s'est-il inspiré du conte de Flaubert «La légende de Saint-Julien l'hospitalier» pour cette création. L'auteur, très attaché à la Normandie, avait lui-même réalisé cet écrit après avoir observé un vitrail du XIII^e siècle de la cathédrale de Rouen consacré à Saint-Julien l'hospitalier. On y voit le parcours de Julien, de son enfance durant laquelle on lui prédit qu'il tuera ses parents, jusqu'au moment où, pour faire pénitence, il fonde un hôpital.

Franck Brodier s'est attaché tout parti-



Franck Brodier s'est inspiré des écrits de Flaubert pour ce travail.

culièrement à une partie du conte sortie de l'imagination de Flaubert et qui n'apparaissait pas dans le vitrail rouennais. Il a consacré une large partie de ce vitrail au moment où, frappé à mort par Julien, un cerf le maudit et change le cours de la vie de celui qui deviendra alors Ju-

lien l'hospitalier.

Même si M. Brodier avait carte blanche pour la partie nouvelle de ce vitrail, il devait faire en sorte de la placer dans le prolongement de la partie supérieure, qui devait être conservée. Force est de constater que cet artiste a relevé le défi de fort belle manière. Son travail est désormais visible de tous même si, par sécurité, un verre de protection lui a été adjoint.



Le vitrail, vu de l'intérieur de la chapelle.



Une vitre protège cette œuvre.